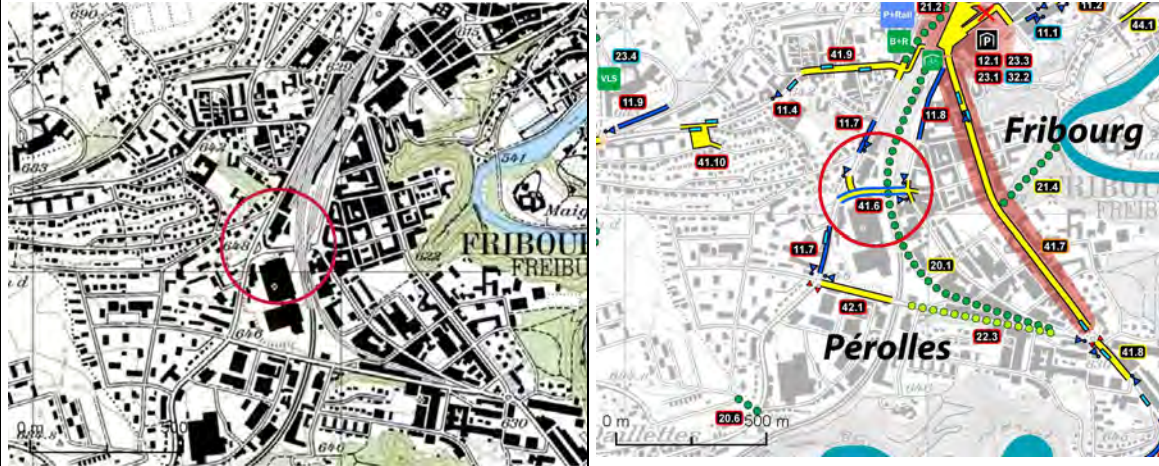


<b>Mesure 41.6</b>	<b>Réaménagement du passage du Cardinal et aménagement de carrefours régulés aux extrémités</b>	<b>Coût : 3'146'000 CHF</b>
		
<p><b>Description de la mesure :</b></p> <p>Le passage du Cardinal est un franchissement du tracé ferroviaire qui se situe proche de la gare de Fribourg. Si les gabarits de chaussée pour les transports individuels motorisés peuvent être qualifiés de suffisants, ceux dévolus à la mobilité douce ne sont pas à la hauteur de l'importance de ce franchissement.</p> <p>Dans le but d'améliorer l'efficacité et l'attractivité de la ligne de bus urbaine principale 5 (concept TP 2030, figure 31), la mesure permet le réaménagement de ce passage sous voies ainsi que l'aménagement de carrefours régulés par feux de part et d'autre du passage notamment afin de prioriser les TP (carte des points faibles, figure 3). Toutefois, l'enjeu de cette mesure réside principalement dans l'amélioration des aménagements de mobilité douce, en particulier pour les piétons pour qui les trottoirs sont trop étroits. Le passage doit assumer l'itinéraire de réseau structurant secondaire de mobilité douce de l'agglomération et à ce titre il permet la connexion avec la voie verte de mobilité douce sur l'ancienne voie industrielle (mesure 20.1), ainsi que connexion vers Cardinal et Boxal.</p> <p>Finalement, il faut noter que différents plans d'aménagement de détail (PAD) sont en cours d'élaboration à proximité directe de ce passage (Boxal, Cardinal, Arsenaux). En fonction du développement de ces plans, la solution d'un élargissement ou d'un nouveau franchissement pour la mobilité douce reste à approfondir.</p>		
<p><b>Instances concernées :</b></p>		
<p>Canton de Fribourg (SPC et STE) ; Agglomération ; Ville de Fribourg ; tpf</p>		
<p><b>Instance responsable :</b> Ville de Fribourg</p>		
<p><b>Priorité :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A                                      <input type="checkbox"/> B                                      <input type="checkbox"/> C</p> <p>Argument principal pour la priorisation : Elément essentiel pour les déplacements MD dans le site stratégique d'agglomération de Gare - Péroilles - Cardinal, en particulier avec le développement des projets Cardinal et Boxal. Il s'agit également de sécuriser une infrastructure du réseau primaire de mobilité douce de l'agglomération qui restera fortement sollicitée par les TP et les TIM. Finalement, si les transports publics devaient circuler par le passage du Cardinal, la priorisation aux carrefours des TP constitue une mesure essentielle au bon fonctionnement de la ligne urbaine principale 5.</p>		
<p><b>Echéancier de réalisation :</b> Court terme (2015-2018)</p>		





© swisstopo